

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 juin 2020

Président de séance : Michel BAINVEL

Membres autorisés au vote : Mme de BOUDEMANGE (Mairie d'Arradon), Mr BAINVEL (Maire de Baden – Président RENVA), Mr FAY (Maire de Brandivy), Mr LUTROT (Maire du Bono), Mr LORHO (Maire de Ploeren), Mr FOUCALUT (Maire de Séné – VP RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr VIDOR (Président de La Mouette Sinagote), Mr LOBERT (Président CN Arradon)
Soit : 10 Membres

*Double voix (cf statuts)

Membres invités : Mme LE BRETON (DGA GMVA), Mr Sébastien FABLET (Directeur RENVA), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile)

Membres excusés : Mme LE BRETON (DGA GMVA), Mr FAY (Maire de Brandivy), Mr LUTROT (Maire du Bono), Mr LORHO (Maire de Ploeren)

Membres absent : Mr FOUCALUT (Maire de Séné – VP RENVA)

Président de séance : Michel BAINVEL

Membres autorisés au vote présents :

Mme de BOUDEMANGE (Mairie d'Arradon), Mr BAINVEL (Maire de Baden – Président RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr VIDOR (Président de La Mouette Sinagote), Mr LOBERT (Président CN Arradon))

Total des votants : 6 et 1 double voix (club de Baden)

Membres avec pouvoirs : 0

Membres excusés : Mr FAY (Maire de Brandivy), Mme LE BRETON (DGA GMVA),

Membres invités : Mr Sébastien FABLET (Directeur RENVA), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile), Mr FRAVAL Vincent coordinateur 47Nautik)

Affiché le 23/06/2020

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 juin 2020

Objet de la délibération :

Délibération 3- APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRES

Monsieur le Président expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L2121-29 du code des collectivités, l'ensemble des tarifs appliqués au sein de l'établissement public local RENVA est soumis à approbation et validation des membres du Conseil d'Administration.

A ce titre il vous est présenté en annexe les grilles tarifaires modifiées et applicables à partir de l'année 2020 au sein de la RENVA.

- Le déconfinement by 47°Nautik (3 formules)

Si vous êtes d'accord, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir déléguer à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A., le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2020

Le quorum constaté, le Conseil d'Administration délibère et,

- délègue à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A, le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2020.

Résultat des votes

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président de la R.E.N.V.A

Mr Michel BAINVEL





GRILLE TARIFAIRES 2020

Locations et cours particuliers

Tarif location	Tarif horaire ttc	Tarif 1/2 journée (3h)	Tarif journée (6h - hors regate)
PAV	21 €	50 €	56 €
PAV expert	28 €	56 €	58 €
Dériveur solo	30 €	80 €	83 €
Dériveur double	43 €	133 €	145 €
Catamaran découverte	45 €	92 €	45 €
Catamaran de sport	57 €	34 €	61 €
Kayak solo - Paddle découverte	17 €	44 €	
Kayak double - Paddle sportif	22 €		
Paddle géant (8 personnes max)	80 €	140€ les 2h	
Tarif cours particuliers	Tarif horaire	Tarif 1/2 journée (3h)	Tarif journée (6h)
Mise à disposition d'un moniteur	43 €	92 €	150 €
Cours particulier 1 personne	63 €	152 €	290 €
Cours particulier 2 personnes	90 €	212 €	390 €
Location regate/ CARTE			
location régate 1 jour	179 €	chèque de caution 3000€	
location régate 2 jours	336 €	chèque de caution 3000€	
Carte 10 points	189 €	VALIDITE: Pâques/toussaint	NON NOMINATIF
Carte 20 points	352 €	VALIDITE: Pâques/toussaint	NON NOMINATIF
Déconfinement by 47°Nautik			
Nom	Description	Tarif	
Pack 1	Balade kayak et 1h de location paddle géant	120 €	
Pack 2	Cour particulier, balade kayak et 1h de location paddle géant	150 €	
Pack 3	Loaction 6h du support de votre choix, 2h de balade kayak et location paddle géant	180 €	

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le

ID : 056-200067932-20200620-200620_DEL03-DE